

Le Pouliguen

mag

En route
pour Le Pouliguen
hors-saison !



OCT. 2013



Programme d'action de prévention des inondations validé

La tempête Xynthia a mis en évidence une relative fragilité du territoire face aux submersions marines. À l'entrée du port, la surcote a été évaluée à 3.80 mètres. Une élévation du niveau de la mer de 60 cm est par ailleurs envisagée d'ici la fin du siècle. Le confortement et le rehaussement des digues est devenu un dossier à forts enjeux humains et environnementaux.

Unanimité autour du programme

Le 10 juillet dernier, le Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) porté par Cap Atlantique, et le Plan de submersions rapides (PSR), porté par le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) du Port La Baule - Le Pouliguen, ont reçu un avis favorable de l'instance interministérielle « Commission mixte inondation ». Cet avis a été rendu à l'unanimité.

L'obtention de cet agrément permettra de lancer les actions du PAPI cet automne.

Prochaine étape: les travaux

Selon les contraintes foncières, géotechniques, environnementales et paysagères notamment, le programme d'aménagement consistera en la réalisation des ouvrages suivants, sur 8,5 km de long, au Pouliguen,

La Baule et Guérande :

- murets en béton,
- merlons en terre avec talus renforcé et pour certains secteurs la nécessité de soutènement (en gabions par ex.),
- barrières amovibles anti-submersion marine, pour maintenir les usages et accès en temps normal.

Au Pouliguen, les opérations seraient conduites en 2014, 2015 et 2016.

Montant prévisionnel

Le montant prévisionnel global de l'opération s'élève à 9 262 550 € HT pour la plupart financés par :

- l'État: 3 503 800 €
- la Région des Pays de la Loire: 1 088 200 €
- le Département de Loire-Atlantique: 1 088 200 €
- le SIVU: 2 194 350 €
- autres collectivités et syndicats: 1 388 000 €

L'analyse coûts-bénéfices révèle, qu'à l'horizon temporel de 50 ans, les bénéfices (dommages évités sur les biens privés et publics ainsi que les activités économiques) seront supérieurs aux coûts globaux du projet, entretien annuel des ouvrages compris.

Chère Pouliguennaise, Cher Pouliguennais,

L'été a attiré beaucoup de monde sur la presqu'île. Si la rentrée a sonné, le programme des animations n'en demeure pas moins important :

- jour après jour, les associations locales œuvrent pour faire vivre la commune à l'année ;
- de septembre à juin, la Ville initie de nombreux événements. Vous retrouverez l'agenda complet de ces rendez-vous, dans le dossier de cette nouvelle édition du « Pouliguen mag' ». Ainsi, que vous soyez résident principal ou secondaire, vous pourrez, dès à présent, préparer vos week-ends, programmer vos prochains séjours, et surtout apprécier le charme du Pouliguen hors-saison.



Les opérations de confortement et de rehaussement des digues seront bientôt lancées. Pour en arriver là, un travail conséquent a été fourni et s'est traduit par la production de plusieurs documents :

- le Plan de submersion rapide (PSR), piloté par le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) du port de La Baule - Le Pouliguen ;
- le Programme d'action de prévention des inondations (PAPI), porté par Cap Atlantique* ;
- un Plan communal de sauvegarde (PCS), élaboré par la Ville.

Pièce essentielle de ce PCS, le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a été préparé à votre attention. Il a pour objectif de vous accompagner dans certaines situations d'urgence. Vous le trouverez glissé dans ce magazine. Il est également disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Je vous invite à le conserver précieusement.

Je vous souhaite de profiter de la belle arrière-saison qui s'offre à nous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Lainé', with a long horizontal stroke extending to the right.

Yves LAINÉ
Maire du Pouliguen

* NDLR: voir article ci-contre.

Directeur de la publication: Yves Lainé • **Rédactrice en chef:** Brigitte Lamarthe • **Co-Rédactrice en chef:** Vanessa Plumas • **Comité de pilotage:** Dominique Bretaudeau, Loïc Debatisse, Pascale Guillot, Brigitte Lamarthe, Laurence Magré, Vanessa Plumas, Jacqueline Quémard • **Rédaction:** Vanessa Plumas • **Soutien à la rédaction:** SIVU du port Le Pouliguen - La Baule, Danielle Papion, Jacques Boulo, commission particulière du débat public / Projet de parc éolien en mer de Saint-Nazaire, bibliothèque intercommunale, Cap Atlantique • **Iconographie:** Ville du Pouliguen, Pierre Foucault, Office de tourisme, Jeune chambre économique française, La Mouette communication, groupe Artelia, collection Jean-Michel Gingueneau, Eolien Maritime France, Comité régional olympique et sportif des Pays de la Loire, Editions L'Apart, Cap Atlantique, Productions Label Anim - StudioCanal - Mélusine, Slam jumpers, La Nouvelle Imprimerie, Sophie-Mélody Descousis

Mairie • 17 rue Jules Benoît 44510 LE POULIGUEN • 02 40 15 08 08 • www.lepouliguen.fr • mairie@mairie-lepouliguen.fr

N°13 - Dépôt légal octobre 2013 • Tirage: 5 000 exemplaires • Distribution et réclamations: Ville du Pouliguen communication@mairie-lepouliguen.fr

Réalisation et impression: © 2013 - La Nouvelle Imprimerie - 02 51 75 07 07 - SIRET: 424 925 287 00015

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



L'image



Parce que la sécurité routière est l'affaire de tous, des actions de prévention sont menées toute l'année, auprès des Pouliguenais.

Prévention routière : à tout âge

■ Les enfants

À l'école primaire Paul Lesage, la police municipale fait passer le permis piéton aux enfants de CE1 et CM1, et le permis cycliste aux élèves de CM2. Par des mises en situation et des jeux de questions-réponses, ces permis enseignent, au-delà des règles de circulation, le sens de la responsabilité individuelle, permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité.

■ Les adolescents

Lors de la dernière opération « Prévention routière : le territoire se mobilise »,

coordonnée par Cap Atlantique, Le Pouliguen était désigné « commune de référence ». À l'initiative du collège et du Point information jeunesse, les collégiens ont participé à l'événement et à ses multiples ateliers. Dans leur quotidien, les adolescents sont sensibilisés par les polices municipale et nationale. Celles-ci interviennent à l'entrée du collège, pour vérifier la conformité des deux roues (équipement, éclairage, bruit, pollution...).

■ Les seniors

En juin dernier, le Clic éclair'âge* accueillait 294 seniors, venant de

toute la presqu'île, pour une séance de code géante, avec tests des réflexes et interventions de l'association AGIRoute-senior. À la demande des personnes âgées, des sessions pratiques peuvent être coordonnées par le Clic, en partenariat avec la préfecture. Pendant une heure, les seniors sont alors accompagnés dans leurs trajets habituels par un intervenant du département de sécurité routière, qui peut les alerter sur les risques, ou encore les rassurer.

Renseignements : 02 40 62 64 64

*Clic éclair'âge : Centre local d'information et de coordination gérontologique de la presqu'île guérandaise.

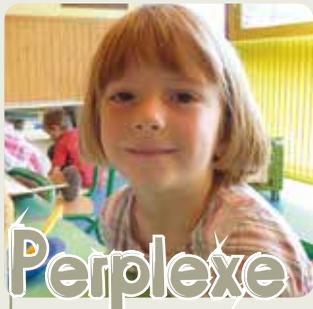
Le chiffre



C'est le nombre de personnes entrées à l'Office de tourisme en juillet et août. Juste avant ces deux mois intenses, l'Office a lancé la nouvelle version de son site web, réalisé en harmonie avec celui du pôle tourisme de Cap Atlantique. Pouliguenais de résidence, de cœur et visiteurs sauront y retrouver une mine d'informations utiles au quotidien ou lors de la préparation de leurs séjours : agenda des animations, restaurants, activités, loisirs, visites, offres d'hébergement... Photos et vidéos à l'appui. Avec cet outil évolutif, l'Office fait encore un pas vers un service résolument qualitatif, avec la complicité de ses adhérents.

Rendez-vous sur : www.tourisme-lepouliguen.fr

En septembre, 580 élèves ont fait leur rentrée au Pouliguen. 68 enfants ont intégré l'école maternelle Victor Hugo, 138 ont rejoint l'école primaire Paul Lesage, et 91 sont entrés à l'école maternelle et primaire Sainte-Marie. Aucune classe n'a fermé. Dans le secondaire, le collège Jules Verne compte désormais 283 élèves. En 2012, l'établissement avait connu un pic de fréquentation avec 309 adolescents. Sur deux classes ouvertes l'an dernier, l'une des deux a fermé. Et les enfants, que pensent-ils de cette rentrée ?



*Tess, 4 ans ½
est entrée en grande section*

*École maternelle publique
Victor Hugo*

Perplexe

« Au départ, je n'avais pas trop envie de rentrer. Et puis finalement maintenant que j'y suis... pourquoi pas... j'attends de voir. »



*Louis, 10 ans ½
est entré en CM2*

*École maternelle et primaire privée
Sainte-Marie*

Impatient

« Je suis à la fois stressé et curieux. Stressé car c'est une nouvelle classe, et curieux parce que... c'est une nouvelle classe, aussi ! »



*Louna, 10 ans
est entrée en CM2*

*Isaïa, 7 ans
est entrée en CE1*

École primaire publique Paul Lesage

Enthousiastes

« On serait bien restées en vacances, mais on est contentes de retrouver nos copines. On aime bien les sorties organisées par l'école dans les marais salants de Guérande par exemple, ou au Croisic. »



*Paul, 13 ans
est entré en 4^e*

Collège public Jules Verne

Content

« Je suis content de retrouver mes amis, de voir comment on a mûri. Au collège Jules Verne, il y a une bonne ambiance, et de bons professeurs. Si je devais décrire l'établissement en un mot, je dirais « différent » ! »

Initiatives économiques

Le 20 septembre dernier, la section régionale de la Jeune chambre économique (JCE) tenait son assemblée générale au Pouliguen. 90 membres se sont retrouvés au Cercle nautique (CNBPP) pour une rencontre studieuse et iodée. Reconnue d'utilité publique, la JCE regroupe de jeunes responsables âgés de 18 à 40 ans. Ensemble, ils imaginent et réalisent des projets au service de leurs cités, dans tous les domaines : social, économique, culturel, communautaire... C'est ainsi que le mouvement est à l'origine du numéro 18 par exemple, des rues piétonnes, ou encore du premier conteneur à verre.

Plus d'infos : www.jce-saintnazaire.com

Le point

Travaux

01

Coup de jeune pour le « vieux pont »

Les parties basses du « vieux pont », en béton, sont actuellement repeintes en blanc par l'entreprise Ouest Application. De nouvelles rambarde seront ensuite posées par les spécialistes de Freyssinet, qui avaient déjà œuvré sur le « nouveau pont » en 2012. Les nouveaux gardes-corps mesureront 123 mètres linéaires. Ils seront blancs, avec une main-courante en bois, dont l'aspect naturel sera préservé. Ils s'inscriront ainsi dans la continuité de la rambarde de la promenade. Le chantier devrait durer jusqu'à mi-novembre. Des grilles provisoires ont été installées, afin de garantir la sécurité des passants et des ouvriers. La circulation des véhicules reste possible dans les deux sens. En revanche, une seule piste cyclable sur deux est praticable.



02



L'utile à l'agréable

Les rues Jean Bart et Lieutenant Lebert joignent l'utile à l'agréable. L'utile car elles relient le port, la poste et les halles ; l'agréable parce que la plupart des maisons qui les bordent sont des trésors du patrimoine. Au sol, la voirie mérite quant à elle d'être reprise. Les travaux devraient être entamés en fin d'année. Il s'agira de vérifier l'état des réseaux en souterrain, puis de reprendre l'enrobé. À l'image de la rue du bois, des pavés seront posés sur les côtés de la bande de roulement, et la circulation sera adoucie. Une réunion de concertation sera organisée en amont avec les riverains et les commerçants.

Dans le bon sens

En bordure du centre-ville, cinq parcs de stationnement peuvent accueillir près de 700 véhicules. Les panneaux les indiquant ont été modifiés, augmentés et parfois déplacés, selon la configuration de chaque carrefour. Les parkings du marché, d'été et la place des Cirques, situés le long du boulevard de Civanam, ont été renommés « P1 - P2 - P3 du Centre-ville », afin d'être facilement identifiés par les visiteurs ne connaissant pas la commune. La pose, assurée par Lacroix Signalisation, reste à finaliser, notamment aux entrées de ville.

03

Pleins feux

Cet automne, quelques opérations sont menées au croisement de la gare et du quartier de la Minoterie, afin de renforcer la sécurité de ce carrefour pivot. Après le changement des feux tricolores, la voirie sera retouchée. Les bas-côtés, non loin du café de la gare, seront habillés d'un nouvel enrobé et d'une bordure basse. Trois passages piétons seront dessinés, avant et après la voie ferrée. L'un d'entre eux traversera l'actuel îlot central, accueillant le feu tricolore. Cet îlot sera coupé en deux, pour une accessibilité optimale.

Les travaux devraient s'achever mi-novembre. Pendant toute leur durée, la sécurité des usagers sera assurée, sans venir perturber la circulation.



04

Sur la route côtière



image non contractuelle

Lorsqu'on suit la route côtière, depuis le centre vers la pointe de Penchâteau, on trouve la chapelle Saint-Julien Sainte-Anne. Classé « Monument historique », l'édifice date du XV^e siècle. En avançant encore vers la pointe, on découvre la Villa Boesch, un nouvel espace culturel, qui devrait prochainement ouvrir ses portes (voir encadré).

Au printemps dernier, La Ville a entrepris de requalifier les abords de ces deux lieux : la place Monseigneur Freppel, et le carrefour de la rue François Bougouin et de l'avenue de Toullain.

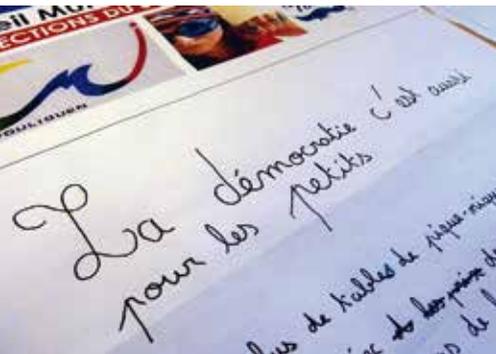
La première tranche des travaux a consisté à creuser des tranchées pour y poser des fourreaux. Cette phase s'est achevée fin juin. En juillet et août, les travaux ont été suspendus, pour reprendre début septembre. À partir de mi-novembre, le traitement de surface pourra débuter, la place sera habillée d'un revêtement à finition sablée, et de parterres engazonnés. Des bancs et des bacs d'orangerie seront positionnés. Le carrefour Bougouin-Toullain sera lui aussi aménagé (voir schéma). Les travaux devraient perdurer jusqu'à la fin de l'hiver, selon les conditions météorologiques. Ils pourront entraîner des perturbations de la circulation.

Villa Boesch

En 2005, Bernard Boesch, architecte et artiste-peintre local, a légué sa demeure à la Ville de La Baule, avec pour souhait d'y voir œuvrer de jeunes talents. La transformation du lieu en musée / galerie d'art et ateliers d'artistes a ainsi été lancée. Côté mer, la villa comptera un espace permanent dédié à la mémoire de Bernard Boesch, et un lieu d'exposition. Une galerie sera également créée. À l'étage, une salle de réunions et un bureau-bibliothèque seront agencés. Côté terre, deux ateliers pourront accueillir des artistes. L'un d'entre eux bénéficiera d'un logement.

Suivez l'actualité
DES TRAVAUX
sur www.lepouliguen.fr

Conseil municipal des jeunes : comment ça marche ?



Début octobre, les enfants ont voté pour leurs représentants au sein du Conseil municipal des jeunes (CMJ). Cette assemblée délibérante est un vecteur de citoyenneté pour tous.

Composition

Le CMJ compte 29 membres. Les plus jeunes sont en CM2. Les plus âgés sont en classe de 3^e. Le CMJ est ouvert aux enfants qui entretiennent une relation permanente avec Le Pouliguen. Les conseillers jeunes peuvent être :

- pouliguenais scolarisés au Pouliguen
- pouliguenais scolarisés en dehors de la commune
- non-pouliguenais mais néanmoins scolarisés au Pouliguen

Ils sont issus d'établissements publics et privés. Lorsqu'ils sont élus en CM2 et en 6^e, les conseillers exercent un mandat de deux ans. Lorsqu'ils se présentent en 5^e, 4^e et 3^e, ils s'engagent pour un an seulement.



Candidats

Lors du premier trimestre, les jeunes candidats sont invités à rédiger leur profession de foi personnellement. En d'autres termes, ils doivent déclarer publiquement leurs projets pour la commune. Ils sont accompagnés dans cet exercice par Anna-Magdalena Gianasso, l'animatrice du CMJ. Neutre, cet agent municipal insiste sur la nécessité de prendre la démarche au sérieux : « Il ne s'agit pas de tester sa popularité ». Une fois élaborés, les programmes prennent la forme d'affiches. Les candidats peuvent alors mener campagne individuellement.

Électeurs

Les conseillers jeunes sont élus par leurs pairs :

- enfants pouliguenais scolarisés au Pouliguen
- enfants pouliguenais scolarisés en dehors de la commune
- enfants non-pouliguenais scolarisés au Pouliguen

Par exemple, un enfant de CM2 pourra voter pour un candidat, lui-même en CM2, qu'il soit dans la même classe et la même école, ou non.

Vote

En début d'année scolaire, le temps d'une journée, les enfants sont invités à se rendre dans les bureaux de vote installés au collège Jules Verne, ainsi que dans les écoles Paul Lesage et Sainte-Marie. Un bureau est ouvert en mairie pour les élèves pouliguenais scolarisés en dehors de la commune. Pour pouvoir voter, les jeunes doivent être munis d'une carte d'électeur qui leur est transmise en amont par leurs professeurs principaux. Ils doivent passer par l'isoloir avant de déposer leur bulletin dans l'urne, signer la feuille d'émargement et faire tamponner leur carte d'électeur. Des

procurations sont également possibles. Seule différence par rapport aux adultes : ils doivent aussi disposer d'une autorisation parentale.



Résultats

À la clôture des bureaux de vote, les urnes sont transportées en mairie, sous l'œil vigilant de l'animatrice. Le dépouillement est public. Il permet de compter les voix attribuées à chaque candidat. Comme pour les adultes, les votes sont considérés comme nuls, si plusieurs bulletins sont glissés dans l'enveloppe, si l'enveloppe est vide ou contient autre chose qu'un bulletin, si le bulletin est annoté, raturé, ou rayé. Les résultats sont proclamés par le Maire ou son représentant. Ils sont affichés le lendemain dans les établissements scolaires.

Commissions : un travail collectif

Une fois désignés, les conseillers-jeunes sont amenés à travailler leurs projets collectivement, en groupes de travail appelés « commissions ». Selon les thématiques qu'ils souhaitent défendre et pour lesquelles ils ont été élus, ils doivent choisir de rejoindre l'un des trois groupes constitués :

- Environnement - Écologie
- Citoyenneté - Solidarité
- Sport - Culture

Chaque commission se réunit une fois par mois, le mercredi, de 16h30 à 18h, hors vacances scolaires.



Séances plénières : présentations publiques

Les séances plénières ont lieu dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Comme pour les Conseils municipaux adultes, elles sont publiques. Elles réunissent l'ensemble des conseillers-jeunes et sont présidées par le Maire ou son représentant. Trois grands rendez-vous de ce type viennent rythmer une année de mandat. Au premier trimestre, la tenue d'une telle assemblée permet aux jeunes d'exprimer leurs tendances. Ils vont notamment pré-

ser la commission qu'ils ont choisi de rejoindre, et les projets qu'ils souhaitent défendre. Au deuxième trimestre, la nouvelle plénière permet aux jeunes d'annoncer, concrètement, les actions menées. En fin d'année, les conseillers-jeunes dressent le bilan de leurs travaux.

Exemples d'actions menées

■ Citoyenneté - Solidarité

- Participation au Téléthon
- Participation à la Semaine bleue
- Création d'un calendrier intergénérationnel
- Distribution de roses et de chocolats, à l'occasion de la Fête des grands-mères
- Création des Cafés-rétros (voir page 15)
- Formation aux gestes qui sauvent (voir page 21)
- Soutien au Bénin (voir page 21)

■ Sport - Culture

- Création du skate-park

- Création de l'événement Dynamik'skate (voir page 14)
- Création de l'événement Festi'sport (voir page 14)
- Création de cartes postales, en vue de valoriser l'image du Pouliguen

■ Environnement - Écologie

- Proposition de balades à vélo thématiques dans les rues du Pouliguen, aux visiteurs du salon bio et bien-être
- Création de sacs-poubelle à l'intention des plaisanciers, en vue de les sensibiliser à la pollution marine
- Plantation de fleurs dans le bois

■ Toutes commissions réunies

- Initiation à la lecture de la presse
- Présence lors d'événements officiels (exemple : cérémonie du 11 novembre)
- Vente de bleuets au profit des anciens combattants et prisonniers de guerre
- Participation à la Fête de l'Europe (voir page 14)
- Distribution de brins de muguet

Paroles d'anciens conseillers-jeunes



Julia

« L'année dernière, j'ai été élue pour m'occuper du skate-park. On voudrait qu'il y ait plus de modules, et on a travaillé là-dessus. »



Lucas

« Il y a beaucoup de personnes âgées au Pouliguen ! L'année dernière, on a organisé des cafés-rétros pour discuter avec elles. »



Tanguy

« L'an dernier, j'ai été élu pour améliorer les activités au Pouliguen, pour créer de l'ambiance, pour les jeunes. »

Patrimoine : bientôt les résultats de l'enquête

Afin de préserver la qualité architecturale, paysagère et environnementale, la commune s'était dotée, en 2000, d'une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) couvrant près de 20 % de la commune. Des évolutions dans les modes de vie ont fait émerger de nouvelles problématiques, liées, entre autres, à l'intégration d'éléments relatifs à la production d'énergie renouvelable. Passer d'une ZPPAUP à une Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) permet de préciser les règles. Le projet pouliguennais prévoit aussi d'étendre le périmètre de protection des monuments historiques. Il a été présenté en Conseil municipal et en réunion publique. Une enquête publique a également été menée aux mois d'août et septembre 2013. Le 20 octobre prochain, le commissaire-enquêteur rendra son rapport. L'approbation définitive du projet est programmée pour début 2014.

Plus d'infos : www.lepouliguen.fr
(rubrique « Cadre de vie »).

Le saviez-vous ?

Si vous souhaitez construire, rénover, aménager, le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) peut vous aider. Analyse des besoins personnels, orientations, conseils sur le choix du terrain, l'implantation au regard des règles d'urbanisme, l'insertion dans l'environnement... L'architecte saura tout vous expliquer. À noter : l'architecte du CAUE ne se charge pas de la maîtrise d'œuvre.

Permanences : 3^e vendredi du mois, 14h15 - 17h45
Prise de rendez-vous auprès du service urbanisme de la Ville : 02 40 15 08 06

Bienvenue à...



Anne-Laure Brien

Après 40 ans dans la fonction publique, dont 31 en tant que responsable du service des Ressources humaines du Pouliguen, Ghislaine Brassart est partie à la retraite. En poste à ses côtés depuis longtemps, Sylvie Thébaud a naturellement pris le relais. Anne-Laure Brien a rejoint l'équipe. C'est une envie de changement qui l'a incitée à postuler à la mairie, après 20 ans d'expérience aux services administratifs de la résidence Andrée Rochefort.

Serge Rémy

Serge Rémy exerce depuis plus de 30 ans dans la fonction publique, dont 11 passés à Pontchâteau. Il est aujourd'hui responsable du centre technique pouliguennais, à la tête d'une équipe de 36 agents, œuvrant dans le bâtiment, la voirie, la mécanique, et les espaces verts. Serge Rémy dit vouloir s'inscrire dans la continuité de celle qu'il remplace, Hélène Trocmé, partie vivre de nouvelles aventures à la mairie de Pornichet.



Nadège Rue

Nadège Rue est venue remplacer Pierre-André Quémard, parti à la retraite après plus de 41 ans de service. La nouvelle responsable adjointe des services techniques arrive de Piriac-sur-Mer, où elle était en charge de dossiers techniques et d'urbanisme depuis plus de cinq ans. Elle explique son arrivée au Pouliguen, avec le sourire : « Je souhaitais évoluer professionnellement, tout simplement ! ».





En route pour Le Pouliguen hors-saison !

En juillet et août, Le Pouliguen accueille de nombreux estivants. Le beau temps les incite à sortir, et à vivre les animations, concoctées par la Ville et les associations. La rentrée sonnée, la commune est loin de s'éteindre. Un automne doux, un hiver épicé, un printemps léger... Chaque période réserve son lot d'événements. En route pour une année 2013-2014 assaisonnée.

La rentrée ? Une fête !

Le premier samedi suivant la rentrée des classes, le festival des **Pouli'folies** est organisé dans le bois. Sur place, les services enfance-jeunesse de La Ville proposent un après-midi de « folies » aux enfants et aux adolescents. Au programme : éveil des sens pour les tout-petits, activités sportives et de loisirs pour les plus grands. Environ 250 bambins se retrouvent ainsi chaque année. Ils sont accompagnés par leurs parents, grands-parents, assistantes maternelles ou amis. On peut alors estimer qu'environ 500 personnes décident, tous les ans, de faire de la rentrée une fête.

Festival enfance-jeunesse « Les Pouli'folies » : le samedi suivant la rentrée des classes, dans le bois • **Gratuit**



Tout le mois de septembre, les chapelles de la presqu'île se muent en espaces d'exposition atypiques, pour accueillir des œuvres contemporaines. Au Pouliguen, la Chapelle Saint-Julien Sainte-Anne ouvre ses portes pour l'occasion. **L'Art au gré des chapelles** est un concept de l'association pour la promotion de l'art et des artistes (AP2A). Il est porté par la filière touristique de Cap Atlantique « Destination La Baule - presqu'île de Guérande ».

L'Art au gré des chapelles : en septembre, dans les chapelles du territoire, dont la chapelle Saint-Julien Sainte-Anne du Pouliguen, et à la Maison du patrimoine de Mesquer - **Gratuit** • **Plus d'infos :** www.artaugredeschapelles.fr

Le dernier week-end de septembre, le **festival « A Nau voix »** célèbre la voix sous ses formes les plus remarquables. Pendant trois jours, une dizaine de formations vient enchanter la station balnéaire. Rencontres de chorales, concerts, ateliers chantants, comédies musicales... Les spectateurs peuvent apprécier tous les talents dont regorgent les cordes vocales. Ils sont également invités à (re)découvrir la commune à travers les divers lieux de représentation : salle « André Ravache », chapelle Saint-Julien Sainte-Anne, église Saint-Nicolas, cinéma Pax...

Festival « A Nau Voix » : le dernier week-end de septembre, dans divers lieux de représentations au Pouliguen • **Billetterie :** Office de tourisme



Au mois d'octobre, Cap atlantique et sa branche touristique « Destination La Baule - Presqu'île de Guérande » soignent tous les petits creux avec l'opération **Saveurs d'octobre**. Pendant un mois, gourmands et gourmets du territoire se mettent à table pour échanger leurs connaissances culinaires.

Saveurs d'octobre : au mois d'octobre, sur le territoire de Cap Atlantique • **Programme 2013 :** jeudi 10, 18h30, lundi 14, 19h30, et mercredi 30 octobre, 18h30 : rencontres avec le caviste Olivier Guéret (boulevard de l'Atlantique) / lundi 14 octobre, 14h : dictée salée (salle Marcel Baudry) / jeudi 17 octobre, 18h30 : débat-dégustation autour du film « L'esprit du vin, le réveil des terroirs » (cinéma Pax) • **Plus d'infos :** www.labaule-guerande.com

De juin à novembre, les photographes amateurs peuvent participer au concours photos **Objectifs sur**. Cette année, le concours a pour thème « l'humour à la plage ». Pourquoi jusqu'en novembre ? Parce qu'après la saison, Le Pouliguen peut aussi se révéler différemment. Les clichés les plus originaux seront édités sous forme de cartes postales, afin que l'image de la commune se diffuse par-delà les frontières locales.

Concours photos « Objectifs sur » : de juin à novembre, au Pouliguen • **Cartes postales :** disponibles à l'Office de tourisme, à partir de janvier - **Gratuit** • **Plus d'infos :** voir page 26

L'hiver ? De la chaleur !

Aux alentours de mi-décembre, la Ville et le Centre communal d'action sociale (CCAS) invitent les aînés à un **déjeuner festif**, convivial et chaleureux. L'après-midi, une animation dansante est proposée. Pour l'occasion, la salle des fêtes « André Ravache » revêt ses habits de lumière, et c'est ainsi que le rendez-vous annonce les fêtes de fin d'année.

Repas des aînés (personnes nées avant le 31 décembre 1941) : mercredi 11 décembre 2013 •
Inscriptions : mercredi 6 novembre, 10h - 12h, salle du foyer - jeudi 14 novembre, 14h - 16h, hôtel de ville (se munir d'une carte d'identité)



En décembre, le **marché de Noël** s'ouvre sur la promenade. À l'intérieur des chalets: des idées de cadeaux, des douceurs sucrées et salées, concoctées par les commerçants et les associations. À l'extérieur: des jeux, des lectures, des représentations, mais aussi des séances-photos avec le Père Noël, une calèche, et même une séance de cinéma offerte aux enfants. Pendant cette même période, le Triathlon Côte d'Amour organise sa corrida, aussi appelée « course zig zag ». Le Comité des fêtes propose quant à lui une soirée cabaret.

Animations de Noël: deuxième quinzaine de décembre



Début janvier, la traditionnelle **cérémonie des vœux** s'adresse à tous les habitants intéressés par l'actualité. Le Conseil municipal des jeunes intervient pour émettre ses vœux. La rencontre se clôture par une remise de médailles.

Cérémonie des vœux: vendredi 10 janvier 2014, 18h, salle des fêtes « André Ravache »



Fin janvier, la Ville et les associations locales se retrouvent à la salle des fêtes pour accueillir les **nouveaux arrivants**. En introduction, une présentation de la commune est préparée par les élus. Les associations, dont l'Office de tourisme, l'Office municipal des sports (OMS) et l'Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL), prennent le relais pour faire découvrir la station balnéaire sous un angle choisi.

Accueil des nouveaux arrivants: samedi 25 janvier 2014, 11h, salle « Marcel Baudry » - Inscriptions préalable en mairie au 02 40 15 08 08

Le printemps ? L'éveil des sens !

En mars, un millier de personnes paraden dans le centre-ville, à l'occasion du **carnaval**. Les services enfance-jeunesse de la Ville imaginent un thème unique que les participants sont invités à décliner. Un char est confectionné par les adolescents de l'espace-jeunes et les enfants fréquentant l'accueil de loisirs « La Caravelle », avec la complicité d'une artiste-plasticienne. Le cortège part de la résidence de retraite « Andrée Rochefort », défile dans les rues, puis se retrouve sur la plage du Nau, où des animations sont proposées. Dans la plus pure tradition, le totem de l'année précédente est enflammé.

Carnaval : pendant les vacances d'hiver, au mois de mars, en ville.



Fin mai-début juin, à la clôture des différents championnats sportifs, certains envisagent peut-être de tenter de nouvelles disciplines. L'événement **Festi'sport** est le moment idéal pour ceux qui hésiteraient encore. Pourquoi ne pas s'essayer au judo ? Aux sports-boules ? Au kayak ? Chaque activité possède son propre état d'esprit et les associations locales sont toutes disposées à partager le leur. La fête du sport est organisée par la Ville, avec la complicité de l'Office municipal des sports (OMS) et des associations locales.

Festi'sport : samedi 24 mai 2014, bois et plage du Nau • Gratuit - ouvert à tous



Fin juin, les amateurs de sport de glisse se pressent au skate-park pour participer à **Dynamik'Skate**. Les compétiteurs se rencontrent au sein de quatre catégories : skate, roller, BMX et trottinette. L'événement est coordonné par le Conseil municipal des jeunes, avec le soutien de sponsors spécialisés : Holywind, Fifty-Fifty, et Terre de glisse.

Dynamik'skate : samedi 28 juin 2014, skate-park • Gratuit - ouvert à tous

Le week-end de l'Ascension, le **salon bio et bien-être** attire 2 500 à 3 000 « curieux de nature ». Cosmétiques, créations écologiques, produits artisanaux, ruses culinaires, gourmandises, bijoux... Que l'on soit amateur d'innovations ou amoureux de traditions, le salon est le lieu idéal pour dénicher des astuces insolites, recevoir des conseils avisés ou encore faire le plein d'idées cadeaux. Le rendez-vous est par ailleurs ponctué d'animations gratuites, dans un état d'esprit responsable et durable.

Salon bio et bien-être : week-end de l'Ascension • **Inscriptions exposants :** 02 40 15 15 87 - communication@mairielepouliguen.fr

Début mars, le **forum « Jobs d'été »** s'adresse aux jeunes pour qui vacances riment avec emploi. Lors de ce rendez-vous, ils peuvent être reçus par des recruteurs, consulter des offres d'emploi, effectuer des recherches en ligne, recevoir des informations sur le BAFA et le BAFD. Ils sont également sensibilisés au droit du travail. De leurs côtés, les adolescents de 16 et 17 ans peuvent être orientés vers le baby-sitting, l'aide aux devoirs, ou le bénévolat. Le forum « Jobs d'été » est une opération nationale, relayée localement par Les Points information jeunesse (PIJ) du Pouliguen, Guérande et Pornichet, avec le concours de la Mission locale et du Centre régional d'information jeunesse (CRIJ).

Forum « Jobs d'été » : mercredi 5 mars 2014, salle du foyer



Dans un discours prononcé le 9 mai 1950, Robert Schuman, alors Ministre des affaires étrangères français, suggérait la création d'une organisation communautaire. Sa déclaration est depuis considérée comme le texte fondateur de l'Union européenne. Chaque année, la **fête de l'Europe** est ainsi célébrée le 9 mai dans les 27 États membres. Le rendez-vous est généreusement relayé en Loire-Atlantique, et notamment au Pouliguen. Le Conseil municipal des jeunes propose des animations gratuites, en collaboration avec le Comité de jumelage (commissions franco-britannique et franco-allemande).

Fête de l'Europe : vendredi 9 mai 2014, plage du Nau

D'octobre à juin ? Des rencontres !



D'octobre à juin, un samedi par mois, les enfants de 2 à 11 ans, accompagnés d'un adulte (papa, mamie, tonton, nounou...) sont invités, à devenir des **Zenfanf'Art** en participant à des ateliers de loisirs créatifs. Au total, neuf séances sont proposées par les services enfance-jeunesse de la Ville. Cette année, le thème du mouvement sera décliné sous toutes ses formes, à travers des séances de bricolage, de décoration, de peinture, de modelage, de photos et même d'expression corporelle...

Ateliers « Les Zenfanf'Art » : un samedi par mois, 10h -12h, salle du foyer • **Prochaines dates :** samedis 9 novembre et 7 décembre 2013, samedis 11 janvier, 8 février, 1^{er} mars, 5 avril, 17 mai et 14 juin 2014 • **Inscriptions :** 02 40 15 52 52 • **Gratuit**

Lors des **vacances scolaires**, les services enfance-jeunesse de la Ville concoctent un programme adapté à chaque âge. À l'accueil de loisirs « La Caravelle », les 3-11 ans peuvent opter pour des animations « multi-loisirs » ou « multi-sports », ou encore mieux : alterner les deux. À l'espace jeunes, les adolescents de 11 à 17 ans peuvent choisir de développer leurs activités favorites qu'elles soient culturelles ou sportives. Ils peuvent aussi profiter de l'espace multimédia mis à leur disposition, ou encore se divertir autour de jeux (baby-foot, console...). Des soirées à thème viennent ponctuellement créer l'événement.



Programme et dossiers d'inscription sur www.lepouliguen.fr



Plusieurs fois par an, les **cafés-rétros** permettent aux générations de se rencontrer. Les rendez-vous sont donnés dans des lieux chargés de convivialité : les cafés du Pouliguen. Si les jeunes ont toute latitude pour décrire leurs réalités, les aînés peuvent conseiller, partager leurs savoirs, ou transmettre leurs secrets. Les cafés-rétros sont initiés par le Conseil municipal des jeunes. Ils sont organisés avec le concours du service des archives de la Ville, la résidence de retraite « Andrée Rochefort », les commerçants, ainsi que les associations d'anciens combattants, les Greniers de la mémoire, et le Sel des mots.

Retrouvez les dates des prochains rendez-vous sur www.lepouliguen.fr

Les vacances scolaires sont l'occasion de prendre un peu de temps pour flâner dans les allées de la **bibliothèque**, d'autant plus que la structure intercommunale sait assaisonner ces périodes d'animations. À travers des lectures à voix haute, des contes, et autres représentations théâtrales... les mots prennent une autre dimension. Depuis 2012, l'équipe a lancé un tour du monde original. Chaque escale permet de découvrir les écrits, les musiques, et les documents visuels, constituant la culture d'un continent. Prochaine destination : l'Amérique.

Contes d'Amériques par Caroline Avenel (pour les 4-10 ans) : jeudi 31 octobre, 10h30, bibliothèque du Pouliguen





Le Pouliguen : du port de pêche à la commune touristique

Depuis 1912, les communes peuvent être classées stations balnéaires, climatiques, hydrominérales, uvales, de tourisme ou encore de sport d'hiver et d'alpinisme. En un siècle, 537 d'entre elles ont obtenu un classement, sur environ 7 500 communes littorales et de montagnes. Le Pouliguen a été labellisée « climatique » en 1927. Comment le petit port de pêche est devenu commune touristique ?



« Au mois d'août, le Croisic est un petit Paris ; Je veux dire un grand Paris pour le luxe et la prétention. Nous en eûmes bientôt assez n'étant pas venus en Bretagne pour essayer des gants frais. Le beau monde a envahi ce modeste village... »¹. Ainsi s'exprime un visiteur séjournant au Croisic, première station de la presqu'île, dans le milieu du XIX^e siècle. Comme lui, une partie des villégiateurs² va délaisser le Croisic, séjour devenu trop mondain à leurs yeux, au profit de la commune naissante du Pouliguen, jugée plus simple et moins chère.



Une station à inventer

Ces pionniers du tourisme vont retrouver au Pouliguen une population régionale aisée qui a déjà fait sien ce petit port, dès les années 1840. À l'époque, les gens du pays considéraient le milieu marin comme hostile. Ils entretiennent avec l'océan un rapport de travail. Ils pêchent poissons, coquillages, goémons et en vivent. Les hors-venus² y vivent de loisirs, profitent des plages de sable fin, des ombrages du bois. Ils s'approprient les espaces et les modèlent à leur usage. Entre 1854 et 1888, Jules Benoît et Jean Luglien de Jouenne-comte d'Esgrigny, deux personnalités extérieures à la commune, vont se succéder à la tête de la municipalité. Autour de l'aristocratie, de la grande bourgeoisie et des industriels des régions nantaise, angevine et parisienne, la station du Pouliguen va se développer. Des hôtes de marque fréquentent la commune :

- des familles comme celles du marquis de Montaigu, du comte de Souza Braga, du vicomte des Cars, d'Edouard de Cazenove de Pradines, du comte de Chalus ;
- des industriels comme Cointreau, ou Lefèvre-Utile (LU) ;
- des littérateurs comme Sandeau, ou Veillot.

Une destination familiale

Tous ont en commun le goût de la tranquillité, de la vie familiale, et fuient les mondanités. Ils viennent au bord de la mer, mode nouvelle qu'ils apprécient, pour les bienfaits sur la santé. Ils vont très vite former un ensemble particulier, qui a ses habitudes, se reçoit, se fréquente durant la belle saison et dont les villas sont construites particulièrement sur la côte de Penchâteau, le long de la plage du Nau et sur le port. C'est ainsi, que, petit à petit, la notion de séjour familial s'impose au Pouliguen. Encore aujourd'hui, elle continue d'être usitée.

Une station climatique

Jusqu'en 1859, les constructions restent peu nombreuses. L'arrivée du chemin de fer en 1879 est le déclic qui lance la station. Devant un afflux de plus en plus grand, les hôtels, les pensions de familles, les meublés, les villas à louer se multiplient. En 1923, l'Union des commerçants demande la création d'un syndicat d'initiative, et en 1931 un petit guide touristique est édité. En 1927, Le Pouliguen cultive le bien-être et obtient le titre de station climatique. L'institution des congés payés en 1936 augmente le nombre de touristes sur

1 - M.L. de Serbois - Souvenirs de voyages en Bretagne et en Grèce - Bibliothèque choisie - Paris 1864 • 2 - On notera les termes employés à l'époque pour qualifier les touristes. On emploie très souvent les mots « étrangers », « villégiateurs », de même que le terme « hors-venus » puisqu'ils sont étrangers à la commune. Puis viendront les mots vacanciers - estivants.



Family Pension - La Salle à Manger des Gourmets
Jean-Bart et rue d'Alger - Tél. 105

les côtes. Dans les années trente, le parc hôtelier local compte plus de 40 établissements et pensions de familles. Après la guerre, ce parc ne cessera de diminuer et n'atteindra plus jamais cette importance.

Une commune touristique

En janvier 2014, la commune ne sera plus qualifiée de climatique, mais de touristique. En 2006, une loi a en effet été votée en vue de simplifier le classement des communes en deux catégories : les touristiques et les stations classées de tourisme. En plus de la nomination « touristique », la Ville a entrepris les démarches afin d'être classée « station de tourisme ».

Parc éolien en mer : bilan du débat public

Le 3 juillet dernier, la commission particulière du débat public faisait escale au Pouliguen, pour une réunion publique sur le projet d'implantation d'un parc éolien en mer, au large de St-Nazaire.

Contexte

La France s'est fixée pour objectif de développer l'ensemble des énergies renouvelables, pour que celles-ci couvrent 23 % de la consommation d'énergie en 2020. En 2012, le gouvernement a sélectionné quatre projets de parcs éoliens en mer, à l'issue d'un appel d'offres, dont celui de Saint-Nazaire. L'ensemble du programme devrait permettre d'éviter l'émission de 16 millions de tonnes de CO₂ par an.

Projet

Selon le projet présenté au débat public, le parc éolien au large de Saint-Nazaire, serait situé à plus de 12 km des côtes. Il compterait 80 éoliennes Alstom d'une puissance de 6 mégawatts chacune, soit 480 mégawatts au total. Il fournirait l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne de plus de 700 000 personnes. Ce parc de 78 km² serait raccordé par une liaison sous-marine puis souterraine au réseau public de transport d'électricité.

Bilan

Au total, 2 080 personnes ont assisté aux dix réunions organisées, et 920 ont participé aux huit débats mobiles. Le compte rendu de cette concertation montre :

- des avis divergents sur l'éolien maritime ;
- une remise en cause de la zone dite « propice » à l'implantation ;
- de fortes attentes en matière de créations d'emplois ;
- une controverse sur les impacts environnementaux ;
- des craintes et des attentes liées au paysage et au tourisme ;
- des interrogations relatives au raccordement, notamment ses conséquences foncières, environnementales et sanitaires ;
- une vigilance de la part des pêcheurs.

L'après-débat

Eolien Maritime France, maître d'ouvrage, dispose désormais d'un délai pour faire connaître publiquement les suites qu'il entend donner à son projet (poursuite, modification ou abandon). Dans sa décision, il devra mentionner les mesures qu'il prévoit de prendre en réponse aux enseignements qu'il a tirés du débat public.

Le projet est porté par la société Eolien Maritime France. Ses actionnaires sont EDF Energies nouvelles France (filiale à 100 % du groupe EDF) et Dong Energy. RTE est gestionnaire du réseau public de transport d'électricité. • **Plus d'infos :** www.debatpublic-eolienmer-saint-nazaire.org



CHEMINS DE FER D'ORLÉANS
LE POULIGUEN
(Loire Inférieure)
RELATIONS AU PAYS
Nouveaux horaires 2014
Arrivées et départs 2014

**CURE D'AIR
CLIMAT TEMPÉRÉ**
Plage de Sable
CÔTE PICTORESQUE

**LA PLUS BELLE PLAGE
DE LA
BRETAGNE**
Pêche, Crevettes, Moules, Palourdes,
Crabes
Pêche au Carrel et à la Seize -
CHASSE DE GIBIERS D'EAU EN TOUT TEMPS

VUES SPLENDIDES - NOMBREUX GALETS ROchers
Bois de Pins -
Rochers - Mares Salants -
EXCURSIONS EN MER
Belle-Ile, Noirmoutier, Quiberon, Auray, Carnac et
SAHRESSES A

L'UNION DES COMMERCANTS & PROPRIÉTAIRES

Réforme scolaire : une année de réflexion



La réforme des rythmes scolaires s'organise autour de quatre principes généraux :

- l'enseignement sera dispensé sur neuf demi-journées par semaine, incluant le mercredi ;
- tous les élèves continueront à bénéficier de 24h de classe par semaine, durant 36 semaines ;

- la journée d'enseignement sera de 5h30 maximum, et la demi-journée de 3h30 maximum ;
- la durée de la pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1h30.

L'ajout de 3h de classe le mercredi matin vise à alléger les autres journées.

Cette réforme implique que les communes mettent en place des activités après les cours. Celles-ci devront favoriser l'épanouissement des enfants, développer leur curiosité intellectuelle, et renforcer leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Sport, culture, prévention routière ou encore apprentissage des

gestes qui sauvent... De multiples animations pourront venir composer le programme. En complément de leurs propres ressources, les communes peuvent faire appel à une grande diversité d'intervenants, comme les associations par exemple.

À l'instar des autres villes de Cap Atlantique, Le Pouliguen a choisi de reporter l'application de cette réforme à la rentrée 2014-2015. Ce délai supplémentaire permet de mener une concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs locaux et les associations de parents d'élèves, tout en mesurant les conséquences financières.

Une prime pour chaque nouvel enfant

L'arrivée d'un nouveau-né entraîne toujours des dépenses supplémentaires au sein d'un foyer. Le « chèque-enfant », attribué par la Ville, et sans condition de ressources, peut venir soutenir financièrement les parents, durant les trois premières années de l'enfant.

À la naissance, un chèque de 250 euros est remis. Pour en bénéficier, l'un des deux parents doit vivre au Pouliguen depuis plus de six mois. Les demandes sont à effectuer, au cours de l'année, auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS). Les pièces à fournir sont les suivantes : livret de famille, justificatif de domicile et relevé d'identité bancaire.

Le montant s'élève à 200 euros la deuxième année, et à 150 euros la troisième. Il s'agit du rembourse-



ment des dépenses liées à l'enfant : achat d'équipements neufs (lits, sièges auto, poussettes, tables à langer, parcs, stérilisateurs, chauffe-biberons, etc.) et prestations comme les séances bébés-nageurs, ou la garde d'enfant (par une assistante maternelle agréée, la micro-crèche

« Les Crevettes », le multi-accueil « Les Bigorneaux » ou même un dépannage ponctuel assuré par l'association « SOS Urgences mamans »). Les parents doivent veiller à conserver les justificatifs des sommes payées. En 2012, 38 familles ont pu bénéficier de ce dispositif.

Dépasser la frontière de l'écrit

Chaque année, le camion des mots sillonne la France, pour donner aux enfants l'occasion de s'amuser avec la langue française. Depuis trois ans, les élèves pouliguennais, du CE2 au CM2, participent à l'opération. Et depuis trois ans, c'est un véritable sans-faute pour l'école Paul Lesage ! Leurs victoires successives leur ont permis de se rendre à Paris, à la fin de chaque année scolaire, pour aller chercher leurs trophées, et visiter des hauts lieux de la République. Face à un tel succès, la Ville a demandé au camion des mots de faire à nouveau escale au Pouliguen, les 14 et 15 octobre 2013. Les écoliers de Paul Lesage et de Sainte-Marie, devront se confronter à des épreuves originales, car le poids lourd s'est renouvelé. Il offre désormais les outils nécessaires à la production d'un petit film. Les enfants devront mettre en scène leurs propres textes après les avoir assimilés en classe. Ils seront ainsi invités à déclamer, jouer, interpréter, chanter, et surtout faire vivre les mots.

Retrouvez la vidéo des écoliers, après le passage du camion des mots, sur www.camiondesmots.fr

Mémo : vacances scolaires

Toussaint :

- Fin des cours :
vendredi 18 octobre 2013
- Reprise des cours :
lundi 4 novembre 2013

Noël :

- Fin des cours :
vendredi 20 décembre 2013
- Reprise des cours :
lundi 6 janvier 2014

Un nouveau défi à relever

Tous les deux ans, le Comité régional olympique et sportif (CROS) des Pays de la Loire, ainsi que les cinq comités olympiques départementaux sollicitent les communes de la région pour participer au challenge de la commune la plus sportive des Pays de la Loire. Forte de ses nombreux atouts*, la Ville du Pouliguen a décidé de relever le défi. Sa candidature a d'ores et déjà été retenue, dans la catégorie des communes de 4 000 à 8 000 habitants, aux côtés de Saint-Joachim et Pont-Saint-Martin en Loire-Atlantique, de Segré et Longué-Jumelles dans le Maine-et-Loire, de Craon en Mayenne, et de Château-du-Loir et Coulaines dans la Sarthe. Le jury du 9^e challenge se déplacera au Pouliguen le 4 novembre, afin de rencontrer tous les acteurs de la vie sportive locale : élus, associations et ser-



CHALLENGE DE LA COMMUNE LA PLUS SPORTIVE DES PAYS DE LA LOIRE

vices territoriaux. Afin de mettre toutes les chances de son côté, la Ville, en collaboration avec l'Office municipal des sports (OMS), a fait appel au Club vidéo pouliguennais, pour réaliser un clip. Ce dernier présentera les équipements et toutes les activités sportives qu'il est possible de pratiquer au Pouliguen.

*voir dossier « Le Pouliguen omnisports » du magazine municipal n° 12, à télécharger sur : www.lepouliguen.fr

Une gym spéciale seniors

À l'initiative du Centre communal d'action sociale, les seniors de 65 ans et plus, participent, de septembre à juin, à des séances de gymnastique, imaginées à leur intention par le groupe associatif Siel-Bleu. Chaque lundi après-midi durant une heure, un professionnel, spécifiquement formé, anime un groupe d'une quinzaine de participants. Si les exercices sont adaptés et visent toujours à contribuer à l'amélioration de la condition physique (renforcement et souplesse musculaire,



articulaire et habilité motrice), ils n'en sont pas moins ludiques et permettent de sympathiques rencontres. *Atelier complet pour le moment.*

Séances : le lundi, 13h45-14h45 - salle de Civanam, bd de Civanam • **Renseignements :** CCAS - Hôtel de Ville - 17 rue Jules Benoît - du lundi au vendredi : 9h-11h45 / 13h30-17h (sauf le mercredi) 02 40 15 08 02 - afsociale@mairie-lepouliguen.fr

Parce que chaque minute compte

Lorsqu'ils interviennent chez des personnes seules, victimes d'un malaise et parfois inconscientes, les services de secours peinent parfois à établir un dialogue. Il peut alors s'avérer difficile d'identifier les pathologies et autres traitements en cours. Le Lions club a eu une idée astucieuse : inviter les personnes âgées, seules, fragilisées par la maladie ou le handicap, à regrouper les informations vitales, relatives à leur santé, dans une petite boîte en plastique, à glisser dans la porte... du réfrigérateur. Pourquoi le réfrigérateur ? Parce que c'est l'équipement le plus commun aux habitations, et c'est le dernier à brûler en cas d'incendie. Le dispositif a été approuvé par les services d'urgences : SMUR, SAMU, pompiers, médecins urgentistes.

Boîte « LIONS SOS » : disponible gratuitement dans les pharmacies et au CCAS du Pouliguen



CCAS

Centre communal d'action sociale
Hôtel de Ville, 17 rue Jules Benoît

Accueil du lundi au vendredi :

9h-11h45 / 13h30-17h

(le mercredi, accueil sur rdv uniquement)

Contact : 02 40 15 08 02
afsociale@mairie-lepouliguen.fr

Résidence de retraite : joyeux anniversaire !



Le 1^{er} juin 2013, la maison de retraite « Poull'Gwenn » célébrait ses 20 ans d'existence. À cette occasion, la résidence a été renommée « Andrée Rochefort », en hommage à la première femme maire du Pouliguen, qui s'était battue pour voir l'établissement ouvrir. Aujourd'hui, la résidence compte une soixantaine de résidents, âgés de 70 à plus de 100 ans. Une trentaine de salariés se relaient auprès d'eux : aides-soignants, infirmiers, agents d'entretien, mais aussi deux animatrices. Toute l'année,

elles proposent des activités : opérations intergénérationnelles avec le Conseil municipal des jeunes, rencontres inter-maisons de retraite, élaboration d'un journal interne, organisation de jeux de mémoire, participation au carnaval, coordination de séjours de vacances... Elles sont aidées dans leurs actions par les bénévoles de l'association « Les amis de Poull'Gwenn », qui offrent un peu de leur temps, en faveur du bien-être des personnes âgées.

Résidence « André Rochefort » : 10 boulevard Civanam - 02 40 62 30 30

Association « Les amis de Poull'Gwenn » : Claudine Dhaut - 02 40 70 24 22

Une nouvelle directrice

Julie Boursier a fêté son départ du Pouliguen, non sans émotions. Après six années passées à la tête de la résidence, la jeune femme a décidé de rejoindre son mari, dans la région angevine. Elle s'est dite confiante en l'avenir : « C'est avec sérénité que je remets les clés à Thérèse Rondineau ». Cette dernière connaît effectivement bien les lieux, pour avoir assuré le remplacement de Julie Boursier, lors de son congé maternité en 2010. En plus de connaître les instances locales et départementales, Thérèse

Rondineau fait état d'une belle expérience, en tant qu'aide-soignante, monitrice-éducatrice puis éducatrice spécialisée. Depuis deux ans, elle était directrice adjointe d'une maison d'accueil spécialisée à Ancenis.



Jeunesse solidaire

Au Conseil municipal des jeunes (CMJ), la commission « Citoyenneté - solidarité » a engagé de nouvelles actions solidaires. Entamées lors du mandat 2012-2013, elles vont se poursuivre en 2013-2014.

Solidarité sans frontières

La commission a décidé de s'investir dans l'aide internationale, et plus particulièrement au Bénin. Dans ce pays d'Afrique, la commune de Lakossa compte 324 élèves. Les conseillers pouliguennais se sont engagés à entretenir une correspondance avec eux, pendant trois ans. Ils ont aussi décidé de reverser 20 euros par mois à l'association Aide et actions, reconnue pour sa transparence financière. Sur place, les fonds serviront notamment à acheter des fournitures scolaires et à former les enseignants.



Les gestes qui sauvent

Au printemps, huit conseillers jeunes ont suivi une initiation aux gestes qui sauvent, délivrée par les secouristes de la Croix blanche. Au programme : les actions à entreprendre pour protéger et alerter ; les réflexes à adopter pour faire face à un étouffement, un saignement, une inconscience, une absence de respiration, un malaise, ou un traumatisme. Certificat en poche, les ados se sont promis de renouveler l'opération chaque année, afin que tous les élus jeunes, puissent aider les autres et faire des émules.

Conseil municipal des jeunes :
cmj@mairie-lepouliguen.fr

Sélection de la bibliothèque



La presqu'île sous tous ses angles

Tout au long de l'année, la bibliothèque intercommunale renouvelle son fonds local. Dernièrement, quelques 50 nouveaux titres, liés au littoral ont été acquis, parmi lesquels *Petite baie blanche*, de Jean Brouillet (voir article ci-contre). Romans, photos, portraits, guides... Les multiples facettes de la presqu'île se dévoilent, au fil des pages :

- *La presqu'île de Guérande : souvenirs des années 1950-1960*, de Gilbert Champenois
- *Le pays de Guérande photographié du ciel*, de Josik Lancien
- *Portraits mythiques de marins*, de Rémy Fiere
- *Guide des plantes du bord de mer*, de Christian Bock

La bibliothèque, c'est aussi près de 1 000 films dont 400 tout public et jeunesse, plus de 10 000 titres de romans dont 2 250 policiers, 2 500 cd, 70 abonnements de presse et magazines... N'hésitez pas à vous abonner :

Forfaits :

- médiathèque : 22 €
- bibliothèque : 9 €
- Gratuit jusqu'à 18 ans

Consultez les catalogues des dernières acquisitions sur www.lepouliguen.fr • Consultez le catalogue complet sur <http://sivu-agate-sigb.com>

À lire



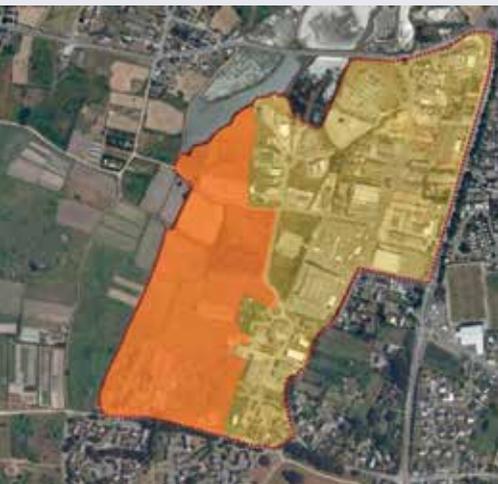
Aquarelle de mots

Jean Brouillet est avocat de métier, navigateur de cœur, aquarelliste de talent, écrivain de passion, et pouliguennais depuis toujours (voir page 26). Avec *Petite baie blanche*, ce pur-beurre, nous embarque, à la godille, dans ses souvenirs d'enfance, au cœur du Pouliguen des années cinquante. On pourrait s'attendre à un ouvrage nostalgique, ressassant une époque révolue, à l'arrière-goût de « C'était mieux avant ». Il n'en est rien. C'est avec malice que le petit Jean nous entraîne dans ses espiègleries. À ses côtés, on dévale, à vélo, la butte du bois. On manœuvre le « Dundee » dans le petit bassin. On participe à une bataille navale mythique dans le port. On en vient à rêver du camion-tube en vitrine du magasin « La poupée bretonne », et à vouloir prendre rendez-vous chez Manu, le coiffeur de la Grand-Rue. On croise le petit Bruno Peyron, la famille Cointreau, les Cavalin, Mahé, Le Callo, Lehuédé, Lescaudron, et tant d'autres noms qui respirent Le Pouliguen.

Tel l'aquarelliste du quai Jules Sandeau, Jean Brouillet ne réécrit pas la réalité ; il fait ressentir la sienne. Avec réserve, il assombrit la toile par touches, et révèle la lumière des blancs. Résolument tourné vers l'avenir, il vernit son œuvre en une phrase : « Il faut laisser la place aux petits pouliguennais du troisième millénaire ». À partager, donc.

Petite baie blanche, texte et illustrations de Jean Brouillet - Éditions L'Apert - 170 pages • En vente dans les maisons de la presse pouliguennaises - Tarif : 14 € - Disponible à la bibliothèque intercommunale

Parc d'activités du Poull'go : concertation



Cap Atlantique a décidé de lancer une concertation relative au projet d'extension et de requalification du parc d'activités du Poull'go, situé au Pouliguen et à Batz-sur-Mer. Au total, le périmètre d'étude recouvre environ 40 hectares. Il comprend le parc d'activités existant, d'une surface de 26 hectares, et un secteur d'extension éventuelle d'environ 14 hectares. Le parc actuel compte des espaces pouvant être valorisés et restructurés en améliorant la qualité urbaine et paysagère par rapport à l'environnement

immédiat (marais salants, entrée de ville...). Le secteur d'extension recèle quant à lui une biodiversité appelant une démarche d'approche environnementale de l'aménagement et l'élaboration d'un projet innovant en termes de développement durable. Un premier panneau relatant les enjeux du projet pour le développement économique du territoire est exposé en mairies du Pouliguen et de Batz sur Mer. S'en suivront d'autres décrivant la nature et le calendrier du projet.

Panneaux explicatifs et registres d'observations disponibles en mairie du Pouliguen et de Batz sur Mer, jusqu'à la fin de l'année 2013.

Marais salants : un nouvel écrin



En travaux depuis l'été 2010, le musée des marais salants a rouvert ses portes le 5 août 2013 à Batz-sur-Mer. Dans un nouvel espace de 800 m², le musée dévoile un parcours à la mise en scène renouvelée. Au cœur d'un vaste entrepôt à sel réhabilité, les visiteurs sont invités à découvrir l'histoire de l'or blanc, entre Loire et Vilaine. Les outils utilisés par les paludiers, des origines au XXI^e siècle, sont illustrés par une riche iconographie, accompagnés par des dispositifs interactifs, expliqués de manière ludique. Collections

de photographies, cartes postales, peintures, gravures, objets, manuscrits, originaux, imprimés, textiles... Au total, exposés ou en réserve, 9 000 objets patrimoniaux emblématiques composent le fond référent du musée, dont un joyau du patrimoine industriel guérandais : une laverie à sel. Composée de plus de 600 pièces de bois, et de métaux, cette machinerie est unique en France, si ce n'est en Europe. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si ce « Centre d'histoire et d'ethnologie du sel atlantique » a pour vocation de devenir une réfé-

rence de l'arc atlantique...

L'opération d'extension et de rénovation s'élève globalement à 4,8 M€. Elle a été soutenue par la Région des Pays de la Loire (1,1 M€), le Département de Loire-Atlantique (1,1 M€) et l'Union européenne avec les fonds FEDER (575 000 €). Les abords du site ont bénéficié d'un aménagement extérieur en pierre de granit. La place Adèle-Pichon avait effectivement été revalorisée en 2012, par la Ville de Batz-sur-Mer, avec le soutien régional.

Musée des marais salants : place Adèle Pichon à Batz-sur-Mer • **Horaires d'ouverture :** Hors vacances scolaires > tous les jours (sauf lundi), 10h-17h - Vacances scolaires (toutes zones confondues) > tous les jours (sauf lundi), 10h-18h - Juillet et août > tous les jours, 10h-19h • **Tarif :** jusqu'à 5 € • **Plus d'infos :** 02 40 23 82 79 - contact.musee@cap-atlantique.fr - www.museedesmaraisalants.fr

À voir



Dix ans de rêves

Du 16 octobre au 2 novembre, petits et grands spectateurs sont invités à vivre le festival cinématographique *Rêves d'enfances*, dans les salles obscures du Pouliguen et de La Turballe. Films d'animation, courts-métrages, ciné-concerts, goûters, débats... le programme se veut interactif. Pour les dix ans du festival, Le Pouliguen accueillera les accueils de loisirs du secteur, pour un bal costumé sur le thème du cinéma américain. L'événement est co-réalisé par les cinémas Pax du Pouliguen et Atlantic de La Turballe, ainsi que les services enfance-jeunesse de six communes de la presqu'île.

11 films seront présentés :

■ À partir de 2-3 ans

- Le père Frimas (avant-première)
- Léo et Fred
- Koko le clown

■ À partir de 4 ans

- La sorcière dans les airs (avant-première)
- Loulou, l'incroyable secret (avant-première)

■ À partir de 6 ans

- Ma maman est en Amérique, elle a rencontré Buffalo Bill (avant-première + sortie nationale)
- Torben et Sylvia (avant-première)
- Charlot part en live ! (courts-métrages accompagnés en direct par Laurent Pontoizeau)

■ À partir de 10 ans

- Tante Hilda ! (avant-première)
- Les demoiselles de Rochefort
- Little Bird (débat + goûter)

Programme sous réserve de modifications - Suivez l'actualité du festival sur facebook : page « Reves44 »

À vivre



Dix ans de rebonds

Il y a tout juste dix ans, les clubs de basket, l'Espérance de Batz-sur-Mer et la Mouette du Pouliguen, fusionnaient dans un esprit de mutualisation. Aujourd'hui, l'Espérance Mouette basket club (EMBC) compte 120 joueurs. Afin de célébrer cet anniversaire, l'association proposera une journée entière dédiée au ballon orange. Samedi 2 novembre, garçons et filles développeront leurs prouesses, à la salle de l'Atlantique. Les équipes se succéderont sur le terrain : formation « baby », mini-poussins, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors et loisirs. Une section handisport sera également représentée.

Ces démonstrations seront ponctuées d'animations :

- le matin, un lâcher de ballons sera proposé ;
- l'après-midi, un groupe de « pom pom » nantais assurera le spectacle ;
- à partir de 17h, les Slam jumpers, connus pour avoir participé à l'émission « La France a un incroyable talent » sur M6, présenteront leur show, tout en faisant participer le public ;
- aux alentours de 20h, les spectateurs pourront assister à un match de gala.

Rendez-vous pour les 10 ans de l'EMBC : samedi 2 novembre, 10h-22h, salle de l'Atlantique
• **Plus d'infos** : www.basket-embc.com • **Contact** : Bénédicte Gougoud - 06 66 74 03 58 - presidente@basket-embc.com

À partager



Donner et recevoir

Déjà investie depuis une quinzaine d'années, Nelly Le Coueffec est la nouvelle présidente du Vestiaire municipal. Elle succède à Madeleine Madouas, à la tête de l'association depuis 30 ans, et qui reste membre de l'organisation. Les deux infatigables sont soutenues par Denise Lelièvre et Thérèse Gouret. Toute l'année, les quatre femmes se relaient pour recevoir et donner. De septembre à juin, elles acceptent vêtements, chaussures, jouets, livres et vaisselle ; le tout propre et en bon état. Nelly Le Coueffec précise : « *Lorsqu'on donne un vêtement au Vestiaire, il faut imaginer qu'il puisse être porté. Les textiles déchirés, troués ou délavés, il vaut mieux les déposer dans les conteneurs du Relais*, qui saura les valoriser* ». Une fois triées, les pièces sont mises à disposition des personnes démunies, ou en difficulté passagère. Accompagnées par les bénévoles, elles sauront trouver de belles assiettes, des vestes de costumes ou de tailleurs, utiles à la veille d'un entretien d'embauche par exemple. Aucun justificatif n'est nécessaire. Le Vestiaire fait aussi preuve d'une belle solidarité internationale. Deux fois par an environ, des sacs de linge sont remis à une Sœur de Brest qui les fait transporter par bateau jusqu'au Congo. À noter : en cas de besoin, les bénévoles peuvent se déplacer chez les personnes à mobilité réduite.

Vestiaire municipal : rue du Croisic - 02 40 42 29 16 • Ouverture au public : de septembre à juin, les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, 15h-16h30 • Ouverture aux usagers des Restos du cœur : de novembre à mars, tous les vendredis, 15h-16h30

* **Le Relais** : conteneurs sur le parking du Port (rue Lebon) et celui d'Intermarché

En ce début d'automne, chacun prend conscience que les difficultés que connaît notre pays affecteront durablement notre façon de vivre. Les économies que doit réaliser l'État se traduiront d'abord par une diminution en cascade des dotations et subventions versées aux collectivités locales. Plus que jamais, les investissements projetés doivent être soigneusement étudiés, optimisés et la décision de les réaliser prise lorsque tous les aspects du dossier ont été validés. Il faut s'adapter à la perspective d'une plus grande rigueur, et préserver l'avenir en n'engageant pas des dépenses dont le financement est reporté... À plus tard.

L'exemple des halles aurait dû servir de leçon : on aime ou on n'aime pas cette « cathédrale de verre », mais la volonté de marquer son mandat en laissant « un écrin » ne justifiait pas un coût triplé par rapport au projet initial voté en Conseil, l'absence totale de prévision du coût d'entretien, et un mensonge sur la question des mises aux normes. Las, l'extension annulée de la maison de retraite est un nouvel exemple de dépense engagée sans réflexion suffisante et de dizaines de milliers d'euros jetés par la fenêtre.

Le boulodrome « culturel », vanté en mars et stoppé en mai lors d'une conférence de presse improvisée (qui a eu lieu avant d'en informer les boulistes !) aura coûté « officiellement » 57 646 € HT d'études non réutilisables. Beaucoup plus en réalité. Les motifs invoqués, des surcoûts dus à de nouvelles normes sismiques et « le coût du chauffage imposé par la Fédération de boules » sont mensongères : le cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre intégrait toutes ces exigences. L'impopularité croissante de ce projet beaucoup trop coûteux pour notre seule commune est la vraie raison de ce recul à l'approche d'échéances électorales. Un nouveau boulodrome est lancé dans l'urgence, moins onéreux (550 000 € HT pour commencer, à payer après... 2014), sans plan de financement, sans nouvelle réflexion. Disons le tout net, ce nouvel engagement de M. Lainé est purement électoral, et n'aboutira pas davantage que le précédent, s'il est réélu.

La commune possède le centre des Korrigans, vaste espace désormais inoccupé. Ce centre pourrait devenir un parc aux activités multiples, à la fois sportives, culturelles et ludiques : la possibilité d'hébergement ou de restauration ouvre de réelles possibilités pour l'accueil de groupes ou pour des stages sportifs par exemple. La disparition, dans la zone artisanale, de l'espace ludique privé des Poulpikets a laissé un vide et des regrets aux enfants qui le fréquentaient. Une réflexion doit être menée AVANT d'engager d'autres dépenses et un financement intercommunal recherché : si les boulistes y étaient accueillis l'hiver sur un des terrains contigus, par exemple, la structure y serait facilement réutilisée l'été ce qui ne sera pas le cas dans la localisation du projet actuel. Ce n'est qu'une piste de réflexion, mais un projet global, réalisé par tranches, a de meilleures chances d'être mieux financé, et le regroupement de différentes activités sur un même site fera gagner en coût de fonctionnement.

Les fêtes de la musique de ces deux dernières années avaient fait l'objet de dépenses disproportionnées avec Tri Yann et Soldat Louis. Cette année, il n'y a rien eu du tout ! Cette absence d'animation le 21 juin préfigurait-elle les restrictions données aux bars pour leurs concerts cet été ? Quant aux cirques, ils ont été purement et simplement exclus du Pouliguen.

Terminons par une note positive : le festival « A Nau voix » est un succès. Bravo aux organisateurs !

Les élus d'opposition

Exprimez-vous sur le forum accessible sur www.lepouliguen.info

Partez tranquilles

Si vous vous absentez, les polices municipale et nationale peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile, lors de leurs patrouilles quotidiennes. L'opération « Tranquillité vacances » est valable à l'année. Elle vient renforcer les bons réflexes des particuliers visant à prévenir les cambriolages : protection des accès, systèmes d'alarme...

Pour en bénéficier : compléter le formulaire, disponible en mairie ou sur www.lepouliguen.fr (rubrique « Pratique »)

Bientôt 16 ans ?

Pensez au recensement !

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent. Cette action leur permet :

- d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans et de voter ;
- d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté ;
- de pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour se faire recenser : rendez-vous en mairie, ou sur www.mon.service-public.fr, avec pièce d'identité et livret de famille.

Exceptionnel marché

Au Pouliguen, on peut faire ses emplettes sur le marché les mardis, vendredis et dimanches. Les halles sont quant à elles ouvertes tous les jours (sauf le lundi hors saison). Exceptionnellement, un marché se tiendra le lundi 11 novembre. Pour mémoire, ce jour férié marque la fin des combats de la Première guerre mondiale.



DÉCÈS

BOUCHERIE vve CARON Yvette	10 février 2013	82 ans
	<i>(régularisation suite transcription tardive)</i>	
AUBRON vve CHÉREL Annick	21 février 2013	84 ans
BRIAND vve LECORNU Germaine	4 mars 2013	94 ans
BRÉÉRETTE Maurice	5 mars 2013	70 ans
GRIMAUD Bernard	11 mars 2013	50 ans
BARON vve GONTHIER Geneviève	11 mars 2013	96 ans
PROY Jacques	13 mars 2013	86 ans
POUILLARD Pierre	17 mars 2013	87 ans
JOUAN Raymond	19 mars 2013	91 ans
SCHMIDT Michel	22 mars 2013	62 ans
GRAVIER vve JURÉ Annick	22 mars 2013	82 ans
SERGENT Jacques	23 mars 2013	84 ans
BOURDON Claude	24 mars 2013	82 ans
BALEUX vve BALMOUSSIERE Yvonne	25 mars 2013	96 ans
PINEUR Clément	26 mars 2013	82 ans
OLLIVIER (PHILIPPE) Suzanne	29 mars 2013	90 ans
ALLAIRE vve DESRIEUX Madeleine	31 mars 2013	93 ans
BERNAGEAU épouse LAURENT Janine	1 ^{er} avril 2013	80 ans
SALIOU vve BESCOND Marie	1 ^{er} avril 2013	101 ans
LEFEUVRE vve LORIN Marie	1 ^{er} avril 2013	98 ans
GINGUENEAU Henri	7 avril 2013	87 ans
ROUSSEL épouse BOULAIS Angèle	15 avril 2013	75 ans
TRIGODET (COUGNAUD) Lucienne	16 avril 2013	73 ans
ROUSSEAU Jean-François	18 avril 2013	73 ans
VIANO André	18 avril 2013	74 ans
LE LANN vve MUNDWILLER Yvonne	19 avril 2013	95 ans
BOISSEAU (BOISIAUD) Marie-Catherine	26 avril 2013	60 ans
LANDEGREN Guy	30 avril 2013	87 ans
GRANDET Pierre	1 ^{er} mai 2013	87 ans
SICOT Raïs	3 mai 2013	84 ans
DEBOISSY Geneviève	4 mai 2013	99 ans
BÉRIDOT Pierre	7 mai 2013	71 ans
TIRET Louis	10 mai 2013	93 ans
AUGEREAU vve OUVRARD Paulette	10 mai 2013	93 ans
GUÉNAL épouse LE BERRIGAUD Janine	14 mai 2013	76 ans
DELANOE vve DREAN Micheline	14 mai 2013	87 ans
FOUCART épouse BUSSY Jacqueline	15 mai 2013	88 ans
LUNIAUD Florence	19 mai 2013	45 ans
BREUIL vve DEPOIVRE Anne	20 mai 2013	87 ans
MICHEL Jean-Claude	24 mai 2013	78 ans
VÉRON épouse LE PÉRON France	30 mai 2013	96 ans
DAUTEL Guy	5 juin 2013	82 ans
BOLLORÉ Louis	18 juin 2013	85 ans
REGNAULT Louis	26 juin 2013	89 ans
BRAGULAT vve BECKERIG Annita	1 ^{er} juillet 2013	76 ans
ESTIVILL vve PUISSANT Elisa	10 juillet 2013	95 ans
MARZON (LE BIHEN) Andrée	12 juillet 2013	83 ans
VEDET Anthony	25 juillet 2013	90 ans
LE CORRONC Daniel	24 juillet 2013	65 ans
HÉLARY Joël	10 août 2013	77 ans
FRANCHET Hugues	14 août 2013	88 ans
LE BRIS vve NAPIE Simone	14 août 2013	75 ans
BARRAQUÉ épouse LE BRENN Denise	15 août 2013	78 ans
PACOT Michel	21 août 2013	66 ans
JEANÇON épouse DUBOIS Liliane	23 août 2013	79 ans
BELLIOT épouse HERVY Mireille	28 août 2013	66 ans
BURBAN Auguste	31 août 2013	90 ans
LOBET Raymond	2 septembre 2013	75 ans
GAULT vve CABELDUC Simone	2 septembre 2013	91 ans
PEZERON Marcel	5 septembre 2013	85 ans
JAN vve GUITTON Simone	5 septembre 2013	87 ans
LEHUÉDÉ Jean-Claude	9 septembre 2013	69 ans
RICHOMME vve LETOURNEL Marie	10 septembre 2013	90 ans
ROBELOT Robert	13 septembre 2013	100 ans
ARNAUD Michel	14 septembre 2013	92 ans

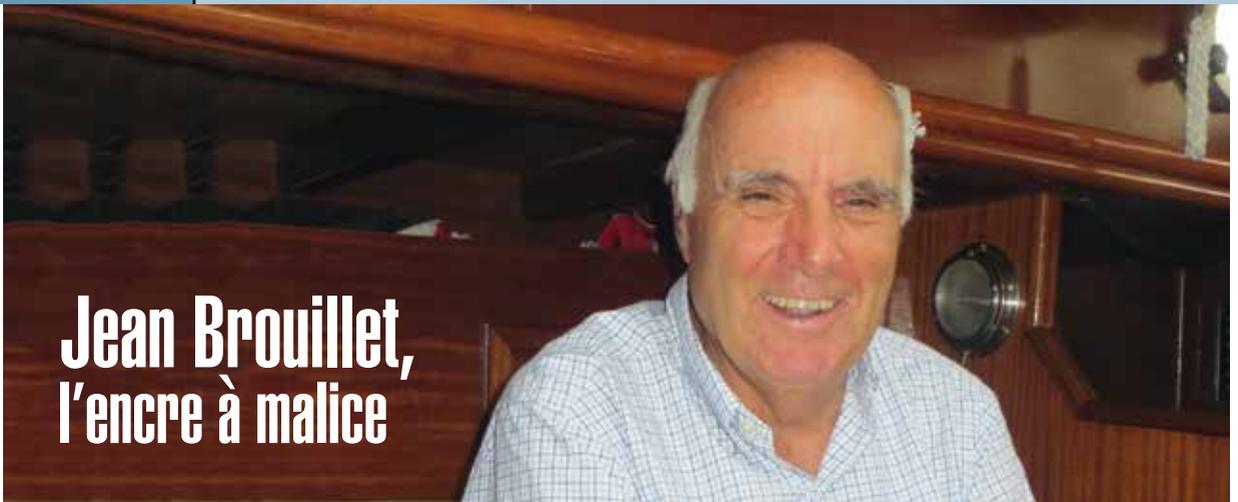
NAISSANCES

Margaux SIMON-MICHEL	Nantes le 8 mars 2013
David CAILLON	Saint-Nazaire le 10 mars 2013
Robin LODAY	Saint-Nazaire le 18 mars 2013
Calie MESMIN	Saint-Nazaire le 28 mars 2013
Lorenzo FLEURY	Saint-Nazaire le 14 avril 2013
Victoria TIFOI	Saint-Nazaire le 23 avril 2013
Anna BANCQUART	Saint-Nazaire le 4 mai 2013
Maÿron BAUDET	Saint-Nazaire le 8 mai 2013
Léane BEN AYED	Saint-Nazaire le 7 juin 2013
Kaylie BODET	Saint-Nazaire le 11 juin 2013
Iris TESSON	Saint-Nazaire le 16 juin 2013
Isaac LE MEUR	Saint-Nazaire le 18 juin 2013
Lucas BERTHO	Saint-Nazaire le 28 juin 2013
Naël BERTHON CITEAU	Saint-Nazaire le 7 août 2013
Enola BEAUJAUULT	Saint-Nazaire le 20 août 2013
Séckou BOP	Saint-Nazaire le 14 septembre 2013
Jimmy LABBÉ	Le Pouliguen le 15 septembre 2013

MARIAGES

Fabien PIFFERI et Laetitia HIRON	le 30 mars 2013
Jérémy FAUCHOUX et Céline BOUTIN	le 13 avril 2013
Jonathan JOUIN et Jessica JEGO	le 20 avril 2013
Thibault JOSEPH et Marion BRUNET	le 27 avril 2013
Nicolas CHELET et Gwendoline GÂCHE	le 27 avril 2013
Samuel GRONDIN et Saloua EL ABOUDI	le 10 mai 2013
Timothée JIPLHÉ et Marie YOMENI	le 11 mai 2013
Benjamin RONDEAU et Aude MASSY	le 18 mai 2013
Guillaume LEVESQUE et Aurélie BUTET	le 25 mai 2013
Philippe GRANGEON et Françoise MACHUREAU	le 1 ^{er} juin 2013
François-Marie JAUNY et Octavie GUERS	le 1 ^{er} juin 2013
Gaël AUNEAU et Aline MACÉ	le 15 juin 2013
Rodolphe GENGUELOU et Audrey MAILLARD	le 15 juin 2013
Brice DURAND et Christèle CHERBONNEAU	le 22 juin 2013
Vincent QUÉMENEUR et Julie BODIN-HANY	le 22 juin 2013
Mickaël LEDUC et Justine VISSEAU	le 6 juillet 2013
Ludovic GARNIER et Marion LEVEILLÉ	le 27 juillet 2013
Cédric DEVIDAL et Olivia BERNARD	le 27 juillet 2013
Guillaume SUZINEAU et Melany LE ROUZIC	le 3 août 2013
Olivier CHAVANON et Annick BOUVERET	le 3 août 2013
Kévin GUÉGUEN et Sarah BAUQUEL	le 10 août 2013
Mathieu BORGETTO et Marie-Camille GAUMAIN	le 10 août 2013
Nicolas CHUPIET et Marine DURAND	le 17 août 2013
Gilles MERCIER et Alicia NORRY	le 23 août 2013
Benoit DALIZON et Maryna MATSYUK	le 6 septembre 2013
Edouard DOINEAU et Emilie BATILLIOT	le 6 septembre 2013
Alexandre BILLARD et Méryl ROBERT	le 7 septembre 2013
Claudio DESCALZI et Anaïse ETIENNE	le 7 septembre 2013
David THOMAZIC et Stéphanie VIAUD	le 14 septembre 2013
Jean ALEXANDRE et Catherine PÉDRON	le 14 septembre 2013

Jean Brouillet, l'encre à malice



Il se définit comme « avocartiste » et ça lui va plutôt bien. Avocat, aquarelliste, Jean Brouillet est aussi l'auteur, entre autres, de *Petite baie blanche*¹, relatant ses souvenirs pouliguennais. Car oui, Jean Brouillet est un enfant du pays. Si son métier l'a amené à voguer en région Bretagne, il a retrouvé sa terre -ou plutôt sa mer- natale. Rencontre à bord de l'Angelina, son voilier amarré au quai Jules Sandeau.

■ En tant qu'avocat, quelle était votre spécialité ?

Jean Brouillet : Avec une consœur, nous avons fondé un cabinet à Rennes. Toute ma carrière, j'ai été aux côtés des exploitants agricoles, en vue de leur faire bénéficier du même traitement que les entreprises en difficultés.

■ Comment passe-t-on d'avocat à artiste ?

JB : Avec Martine, mon épouse, nous avons toujours tenu à consacrer un peu de notre temps à la pratique artistique. L'aquarelle est un mode d'expression que j'affectionne. Il permet de laisser des impressions par petites touches. C'est de cette même manière que j'ai abordé la rédaction de nouvelles, un an avant mon départ à la retraite.

■ Que représente votre voilier, l'Angelina, à vos yeux ?

JB : L'Angelina est un cotre à corne et gréement houari. En régate, un équipage de sept personnes est nécessaire. Ensemble, on participe aux Voiles de légende ; on navigue de La Rochelle à Douarnenez. Mais surtout... on cultive l'amitié.

■ Votre dernier livre intitulé *Ombre ou lumière*¹ revient sur votre scolarité chez les jésuites... Encore une autre facette de votre personnalité ?

JB : J'avais envie de mener une réflexion sur ce mode d'éducation suranné. Comme pour *Petite baie blanche*¹, j'ai mis beaucoup de cœur dans cet ouvrage. Je l'ai imaginé comme un roman d'aventures.

■ Quel regard portez-vous sur Le Pouliguen d'aujourd'hui ?

JB : J'aime tout ! Déjà, c'est une ville-port, et ça, c'est très rare. Ensuite, j'aime les odeurs des niniches sur la promenade. J'aime observer les enfants autour du petit bassin. J'ai l'impression de me revoir... Sur le port, j'aime rencontrer les marins-pêcheurs, discuter avec les commerçants. Ce n'est pas bling-bling. J'aime la manière dont l'état d'esprit a été préservé.

■ Quels sont vos projets ?

JB : Je travaille sur mon troisième ouvrage. Cette fois, je reviens sur mes années soixante, où, le temps d'un été, j'ai été physionomiste au casino de La Baule ! Je suis aussi devenu le parrain du concours photos « Objectifs sur ». Dès que je reçois une sollicitation pouliguennaise, j'accepte. C'est un vrai bonheur et cela renforce mon ancrage.

Objectifs sur . . .

En parallèle de ses nombreuses passions, Jean Brouillet a accepté de devenir le parrain du concours photos « Objectifs sur » organisé par La Ville. Cette année, le thème se veut décalé : « l'humour à la plage ».

Pour tenter de gagner un baptême en ULM ou encore des places de cinéma, il suffit d'envoyer ses créations photographiques par mail à objectifs@mairie-lepouliguen.fr, avant le 15 novembre 2013. Les clichés (maximum deux) doivent être accompagnés du règlement et du formulaire de participation, à télécharger sur www.lepouliguen.fr (rubrique « Événement »). Le jury, composé d'élus, de professionnels, de représentants d'associations pouliguennaises... et de Jean Brouillet, sera sensible à la pertinence dans le traitement du sujet, à la composition de l'image, et à l'originalité. En plus des prix, les gagnants verront leurs photos exposées, développées, diffusées sur grand écran, et éditées au format carte postale.

¹ - En vente dans les maisons de la presse pouliguennaise. Pour en savoir plus sur *Petite baie blanche* : voir page 21.



Dans chaque nouveau numéro de Pouliguen'mag, un illustrateur livre son regard sur Le Pouliguen. Cette fois, c'est la jeune Pouliguennoise Sophie-Mélody Descousis, qui s'est prêtée au jeu. Avec cette création sur le thème « Écoutez Le Pouliguen », elle ouvre une série sur les cinq sens, à suivre dans les prochaines parutions du magazine...

L'ouïe est l'un des sens figurant à la une de l'actualité municipale :

- en juin, le remplacement de l'orgue de l'église Saint-Nicolas était lancé ;
- en juillet et août, les spectateurs ont pu apprécier les « Classiques du Pouliguen » ;
- le dernier week-end de septembre, la troisième édition du festival « A Nau Voix » a enchanté la commune.

Directrice artistique, Sophie-Mélody Descousis a œuvré pendant plusieurs années dans l'édition de luxe parisienne. Aujourd'hui, la jeune femme exerce son métier en toute indépendance, au Pouliguen, avec l'illustration pour violon d'Ingres. Preuve, s'il en fallait une, que la commune regorge de talents.

Insolite

À vous de jouer !

Avez-vous déjà vu
des gargouilles
au Pouliguen ?



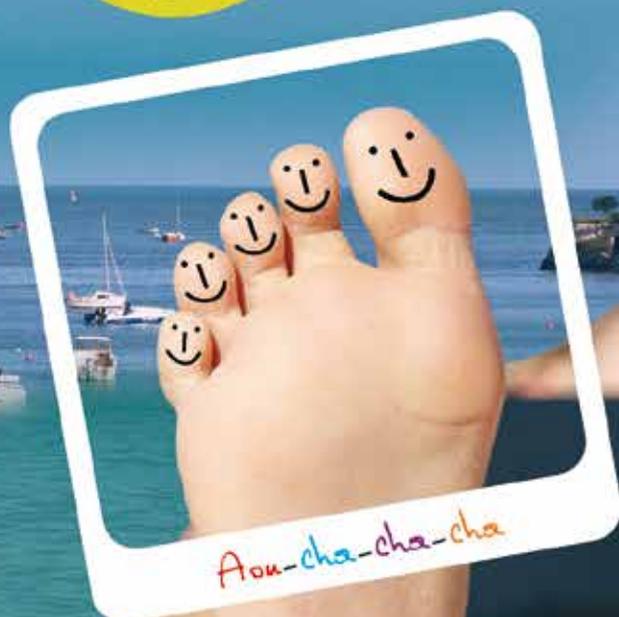
Réponse : Dans la légende, les gargouilles sont des chimères terrifiantes censées éloigner le mal. En architecture, il s'agit des parties saillantes d'une gouttière, destinées à faire écouler les eaux de pluie, à distance des murs. Apparues en 1220, les gargouilles les plus célèbres sont celles d'Eugène Viollet-le-Duc, pour Notre-Dame de Paris. Au Pouliguen, on peut observer trois spécimens, purement décoratifs : deux dans la rue Jean Bart (photo), puis un autre à l'angle du quai Jules Sandeau et de la rue des Halles. Un visage énigmatique est aussi visible dans la rue Jean Bart.

2^{ÈME} Édition

Concours photos



l'humour À LA PLAGE



envoyez vos clichés les plus originaux du Pouliguen
à objectifs@mairie-lepouliguen.fr AVANT LE 15 novembre 2013
modalités d'inscriptions sur www.lepouliguen.fr



CINÉMA PAX



HASY
PHOTOGRAPHIE-GALERIE-ATELIER

